



## Bulletin d'information du 13 mai 2024



Jacques Delon accueille les adhérentes et les adhérents et remercie de leur



présence les personnes invitées, notamment Madame Pila Présidente de la RTM, Madame Vortemann, représentante de la Métropole et Madame Christine Juste, conseillère départementale.

Coïncidence des dates, il évoque brièvement un autre 13 mai...1958, puis passe aux questions du jour.

### Pour mieux communiquer

Nous recherchons toujours une application pour mieux communiquer avec vous. Nous n'avons pas retenu les propositions qui nous ont été faites (trop cher, pas assez sécurisé) mais nous repartons à la recherche d'une autre solution.

### Circulation et stationnement



La fourrière a été particulièrement efficace lors du passage de la flamme olympique. Dommage qu'elle ne passe pas plus souvent (...la flamme !)



La scancar, rappelons-le, ne verbalise que les véhicules bien garés mais qui n'ont pas payé leur stationnement. Certains trouvent le moyen de tricher...

La verbalisation des véhicules **thermiques** stationnés sur les emplacements de recharge des véhicules **électriques** relève de la police municipale.

Encore faut-il qu'elle intervienne !



### Les ralentisseurs :



Nous dénonçons depuis quatre ans les ralentisseurs non conformes. La cour administrative d'appel de Marseille a rendu, le 30 avril dernier, sa décision au sujet des ralentisseurs dont 75% en France sont illégaux. **A compter du 30 avril, toute construction de ralentisseur**

**devra être conforme au décret du 27 mai 1994** (cf notre précédent bulletin). Malheureusement, la cour n'a pas ordonné la remise en conformité des ralentisseurs existant à ce jour. Nous avons demandé et obtenu de la **Métropole la mise en conformité des ralentisseurs des rues Ambroise Paré et Raphaël Ponson. Ce sera fait prochainement. Merci !**

### Rétropédalage sur la ZFE :



Comme plusieurs autres grandes villes, Marseille renonce provisoirement à la mise en place de cette zone qui pénaliserait trop d'automobilistes. Et la santé des habitants ? **Voir cet article sur notre site.**

## Cadre de vie

### Nuisances sonores :

#### Les festivals



Les années se suivent et empirent. Deux festivals en même temps, Delta Festival et la cabane des amis dans un espace plus réduit à cause des J.O. La cabane des amis, reconduite pour 3 ans, a-t-elle fourni l'étude d'impact ? Nous en doutons. **Les riverains vont être soumis, une fois de plus, à une agression sonore continue non sanctionnée.**

Demande de nos adhérents : Déplacer Marsatac au J4.

Notons au passage que Me. Juste s'est engagée à nous produire les études d'impact que nous réclamons depuis longtemps. A suivre...

#### Nuisances nocturnes impasse de la Frescoule :



Comment aborder le problème de cette jeunesse qui réside dans notre quartier, qui fume des « pétards », sniffe du protoxyde d'azote (ou des alcaloïdes), ingurgite du « fast-food » et laisse sur place les déchets en écoutant à tue-tête des rappeurs marseillais jusqu'au petit matin ? **Seule la police peut régler ce problème en infligeant 2 amendes : 68 € pour trouble de voisinage et 135 € pour abandon de déchets dans la rue. Total : 203 €.**

#### Nuisances diurnes impasse de la Frescoule :



Cette impasse, qui dessert plus de 400 appartements, en double-voie à l'origine, s'est réduite à une voie à cause du stationnement illicite sur les trottoirs et passages piétons et ce, en toute impunité car **la police n'intervient pas.** Faute de police, une caméra placée à l'angle de la

rue de la turbine et de l'impasse de la Frescoule serait d'une grande utilité.  
Encore faut-il qu'elle soit exploitée !

## Le camping sur les plages



Pourquoi laisser persister une telle situation qui va être filmée à l'occasion des JO ? Il faut proposer une solution d'hébergement pérenne pour les personnes concernées.

### Propreté



Me Juste nous a appris l'existence d'une police de l'environnement.

Quelles sont ses missions ? ses pouvoirs ? Ses effectifs et ses moyens ?

**A-t-elle compétence pour traiter le problème du camping sauvage évoqué ci-dessus ?**

### Grève des éboueurs

Ces grèves à répétition et les nuisances subies par les habitants donnent, de surcroît, une bien mauvaise image de notre ville à l'approche des JO.



Devant une telle situation, nos adhérents suggèrent d'augmenter la part du privé qui existe déjà dans certains quartiers où les grèves sont moins prégnantes.

## Place Muselier et Honnêteté



Les travaux avancent pour la place de l'Honnêteté et les délais seront tenus.

Il est prévu la plantation de 1600 végétaux et l'installation d'une quinzaine de bancs.

Rien de nouveau pour la place Muselier !

## Boulevard Urbain sud



La Métropole a gagné son procès contre la ville de Marseille et les travaux de prolongement de cette artère vont prochainement être engagés après le vote d'un budget de 50 M d'Euros.

## Sécurité

### Stade Flotte

Autre point de deal, avec la découverte, ces derniers jours, d'un jeune homme inanimé, gisant sur le goudron et ayant apparemment passé la nuit ainsi !

### Les caméras de surveillance



Il en existe déjà 1500 sur l'agglomération.

La ville de Marseille en installera 500 supplémentaires d'ici deux ans.

Patientons !

## Questions des adhérents

Plusieurs d'entre vous nous ont interrogés sur différents sujets tels que :

- La circulation des vélos et trottinettes sur les trottoirs du Prado
- La vitesse excessive bd Joseph Vernet
- Les tags sur le rond-point du Prado

Nous avons partiellement répondu à certaines de vos questions et prendrons en compte celles qui ne sont pas encore traitées.

## Pour clôturer la soirée



Un grand merci à Régine Julien pour ses délicieuses tuiles et oreillettes qui complètent parfaitement notre apéritif.

**Prochaine réunion : Assemblée générale 17 juin 2024**

*Assemblée Générale*

